



CONTRAT VINS ET PRODUITS DE LA VIGNE FEVRIER 2021

Entre le Producteur : EARL Roustan Sylvaine

30 av Pasteur, 13580 LA FARE LES OLIVIERS – Certification ECOCERT - SIRET : 817 657 729 00023

et l'amapien : Madame / Monsieur

Adresse

Téléphone Courriel

Commande et livraison concernée par ce contrat :

- Le présent contrat est passé pour en vins et autres produits issus de la vigne
- **Commande le samedi jusqu'au 6 février 2021, ou par courriel à Robert KULLING, robert.kulling@orange.fr, avant le 11 février 2021.**
- **Livraison à la MVA entre 11 et 12h, le 13 février 2021 !**

Conditionnement et tarifs :

Produit	Nbre d'unité(s)	Prix à l'unité HT	Prix à l'unité TTC	Prix Total € TTC
Jus de raisin - 1 Litre - Agriculture Biologique		3,79	4,00	
1 vinaigre de vin rouge 50 cl - Agriculture Biologique		5,69	6,00	
Cuvée Le Pitchounet 0,75 L - Rosé IGP 2019 - conversion AB 3ème année		7,08	8,50	
Cuvée Coquin de sort - 0,75 L - Blanc AOP 2020 - AB		8,33	10,00	
Cuvée Les Camarades - 0,75 L - Rouge IGP 2019 - conversion AB 3ème année		11,67	14	
TOTAL €				

Règlement : le règlement s'effectue en une fois à la signature du contrat, par chèque libellé à l'ordre de « EARL ROUSTAN »

SALON de Provence le _____

La productrice :
Sylvaine Roustan

l'Amapien :
M. ou Mme _____

Référent : Robert Kulling : 06 68 53 99 84

